

# L'AMI LITTÉRAIRE 2017-2018

programme national de rencontres d'écrivains en milieu scolaire  
du CP à la terminale

mis en œuvre par la Maison des écrivains et de la littérature  
et financé par le Centre national du livre au Ministère de la Culture et de la Communication et  
par l'Éducation nationale



## Demande de partenariat

Le programme *Ami littéraire* est un programme national unique de rencontres d'écrivains en milieu scolaire fondé sur la diffusion de la littérature contemporaine. Ces rencontres permettent une découverte d'une œuvre et une confrontation directe et enrichissante avec la littérature.

Chaque année, la Maison des écrivains et de la littérature met en place environ **750 rencontres** sur l'ensemble du territoire.

**Pour conserver l'intégrité et l'esprit du programme, ce dernier répond aux modalités suivantes :**

- Tout dossier incomplet ou sans projet détaillé ne sera pas retenu.
- Les demandes de partenariat rétroactives ne seront pas étudiées.
- Le programme *Ami littéraire* ne consiste pas en des ateliers d'écriture, soumis à d'autres modes de rémunérations des auteurs.
- En cas d'accord, la convention de partenariat doit, dans la mesure du possible, être envoyée en amont de la tenue effective des rencontres afin de procéder dans les meilleurs délais à l'engagement et à la rémunération des auteurs.
- Les auteurs sont rémunérés par la Maison des écrivains et de la littérature pour des interventions de deux heures, selon l'accord établi.

## Éléments à fournir

- La fiche de projet – page 2 dûment complétée.
- Une description libre du projet : travail de préparation en amont de la rencontre, objectifs pédagogiques, liens éventuels avec les projets d'établissements, achats de livres, élaboration de la rencontre avec l'auteur, partenaires culturels et financiers engagés...

Cette description a pour objectif de nous permettre de dégager une vision d'ensemble de la réalisation et de l'impact de la rencontre. Elle nous permet également de nous assurer du respect des modalités de notre programme, condition indispensable à l'accord.

N'hésitez donc pas à être le plus précis et détaillé possible (par exemple, si vous avez déjà un accord de principe de l'auteur ou si vous souhaitez des suggestions d'auteurs).

## Ce dossier est à adresser

- de préférence par mail à : **Pascale PERARD**  
[p.perard@maison-des-ecrivains.asso.fr](mailto:p.perard@maison-des-ecrivains.asso.fr) - 01 55 74 01 53
- ou par courrier postal à : **Maison des écrivains et de la littérature**  
**AMI LITTÉRAIRE** 67, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS

# L'AMI LITTÉRAIRE 2017-2018

programme national de rencontres d'écrivains en milieu scolaire  
du CP à la terminale

mis en œuvre par la Maison des écrivains et de la littérature  
et financé par le Centre national du livre au Ministère de la Culture et de la Communication et  
par l'Éducation nationale

## Fiche de projet

Cadre réservé à la MeI

Date de réception de la demande :

- Action isolée
- Action élargie
- Projet inter-établissement

Projet de l'établissement

Accord / refus

Convention envoyée le :

Création de la fiche rencontre :

Convention reçue le :

Engagement auteur(s) le :

Courrier adressé à l'établissement :

## Projet

Intitulé :

Nombre et niveaux de classe(s) concernée(s) :

Auteur(s) pressenti(s) et/ou contactés :

Nombre de rencontre(s) prévue(s) :

Date(s) de rencontre(s) :

## Établissement / structure

### PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Nom de l'établissement ou de la structure culturelle :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Code UAI (Pour les établissements) :

### RESPONSABLE DU PROJET :

Nom, prénom et fonction du responsable :

E-mail :

Téléphone :

### ENSEIGNANT(S) ASSOCIÉ(S) AU PROJET :

Nom, prénom et matière enseignée :